L'Espagne boude les saisonnières marocaines

- En 2012, les producteurs espagnols de fraises feront appel à un nombre limité de femmes ayant fréquenté les champs andalous, durant deux années successives
- Le contingent marocain de journalières qui feront le déplacement baissera de 60%

DNC À MADRID AMAL BABA ALI

C'est confirmé. Les saisonnières marocaines opérant dans la collecte de la fraise espagnole, diminuent au fil des campagnes. Cette année, les producteurs feront appel à un nombre limité de femmes ayant fréquenté les champs andalous, durant deux ans successifs. Telle est la décision rendue vendredi dernier par la commission des flux migratoires, entité gouvernementale qui gère l'embauche des saisonniers dans leur pays d'origine, pratique plus connue sous le nom de «contrat à l'origine». Fini donc, l'âge d'or de cette migration encadrée de la main d'œuvre marocaine, où des milliers de femmes mettaient le cap sur les fraisiers espagnols. Pour cette campagne, il a été décidé que seules 2.547 travailleuses temporaires nationales feront le déplacement à Huelva (sud), pour participer à la campagne de cueillette. Soit une baisse d'environ 60% en comparaison avec la campagne précédente, où 6.143 journalières marocaines ont traversé le détroit en direction des exploitations andalouses. Principale cause de cette chute du contingent, la crise économique. Comme l'a



constaté la commission en question, les demandeurs d'emplois locaux se font de plus en plus nombreux. Selon les statistiques de la commission, pour cet exercice, seuls 3,2% des 78.000 saisonniers sont recrutés à l'origine. La crise économique espagnole a donc fini par s'abattre sur les saisonnières marocaines. Tout ceci porte à croire que l'on assiste à la fin progressive de cette pratique, tant controversée en raison des conditions déplorables dans lesquelles exercent les saisonnières marocaines, mais considérée tout de même, comme une source fondamentale de revenus pour plusieurs foyers marocains. Le sous-délégué du gouvernement de Huelva a déclaré que son gouvernement local se penche sur une formule administrative, afin que les saisonniers locaux soient considérés comme des travailleurs fixes et par conséquent, auront la priorité durant les prochains recrutements, au détriment des saisonniers recrutés dans leur pays. Ainsi, vu la situation économique et ses ravages sur le marché de l'emploi espagnol, la prochaine campagne verra le nombre de cueilleuses marocaines rétrécir davantage. Le président de la fondation des travailleurs étrangers de Huelva, nous avait assuré de sa détermination à poursuivre ce modèle d'immigration circulaire, mais ses bonnes intentions ne pèsent plus comme auparavant, du temps où il était maire de l'une des localités importatrices de main d'œuvre marocaine. Il faut noter que l'arrivée du PP au pouvoir régional a accéléré l'affaissement de la présence marocaine. Quoique cette décision fait penser à une vengeance déguisée de la part des autorités locales et une riposte contre l'adoption de l'accord agricole entre le Maroc et l'Union européenne. Preuve en est, le chargé de l'emploi au gouvernement local de Huelva a pointé du doigt le pacte, l'accusant d'être le responsable de la destruction de 10.500 jours de travail, attribués essentiellement à la concurrence de la fraise marocaine, laquelle représente, selon ses dires 45% du volume de production de sa rivale andalouse. Le responsable a même inculpé l'accord d'être derrière la perte de 365.000 euros de salaires et la réduction de la superficie cultivée, de l'ordre de 140 hectares. Or, les statistiques contredisent ses allégations. Rien que durant le premier trimestre de cette année, les exportations de fraises ont augmenté de 19% par rapport à l'année précédente. Ce qui prouve que le troisième produit le plus exporté en Espagne, après la tomate et l'huile d'olive, se porte à merveille et que l'ensemble des accusations attribuées au pacte, n'est aue diversion.